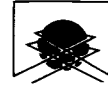


# PRÉSENTATION

## La reconquête du pouvoir par les autochtones

Paul Charest et Adrian Tanner



Depuis longtemps, mais surtout depuis deux décennies, les autochtones des Amériques et du monde sont engagés dans un processus de quête, ou plutôt de reconquête, du pouvoir. Ils en avaient été largement dépossédés par la colonisation européenne dont le 500<sup>e</sup> anniversaire pour les Amériques a été souligné ou boycotté de différentes façons cette année. Voués un temps à disparaître, les groupes ou nations autochtones démontrent actuellement une vigueur politique, sociale et culturelle dont les gouvernements et les citoyens des pays colonisateurs doivent maintenant tenir compte, que ce soit au Brésil, en Colombie, au Guatemala, aux États-Unis ou au Canada. Plus qu'un pouvoir personnel et spirituel incarné dans la personne du chamane manipulant des forces de tous ordres, c'est d'abord et avant tout le pouvoir politique qui est recherché sur une base collective aux niveaux local, régional ou national. Le renforcement ou la redéfinition d'autres pouvoirs, économiques, juridiques, spirituels, font aussi partie intégrante de cette démarche.

Pour les États-Unis et le Canada, c'est la création de l'American Indian Movement (AIM) en 1968 qui fut à l'origine des manifestations du pouvoir rouge (*Red Power*) qui marquèrent fortement toute la décennie 1970 : Trail of Broken Treaties, occupation d'Alcatraz et de Wounded Knee, Native Caravan, etc. L'occupation en 1969 du parc Anishinbe de Kenora, en Ontario, par la société des guerriers ojibwe représente le premier cas de résistance armée du XX<sup>e</sup> siècle au Canada, avant les événements d'Oka. Cependant, c'est le rejet unanime du Livre blanc du gouvernement libéral de Pierre Elliot Trudeau qui doit être considéré comme la première expression, au niveau national, de la force politique des organisations autochtones (Frideres 1990 : 4). La nouvelle politique fédérale de financement des associations politiques régionales et nationales, dès la fin des années 1960, a grandement favorisé ce type d'action concertée. Par ailleurs, le recours aux tribunaux constitue un autre champ d'intervention des organisations autochtones et, à la suite des jugements Calder et Malouf, la question territoriale est devenue une des assises de réhabilitation du pouvoir perdu. Ainsi, elle fut au centre des audiences publiques sur le pipeline de la vallée du Mackenzie présidée par le juge Thomas Berger et dont le rapport, *Le nord, terre lointaine, terre ancestrale*, représente un plaidoyer explicite pour un règlement équitable des revendications territoriales des Dénés.

Ces actions connurent des précédents, dont certains furent marquants si l'on songe à la rébellion des Métis de l'Ouest canadien sous la direction de Louis Riel